

RENTRONS CHEZ NOUS 2022 PRÉSENTE :

# OÙ TE SENS-TU CHEZ TOI?



**TROIS ENSEMBLES DE PRIX À GAGNER, INCLUANT :  
DES CADEAUX « RENTRONS CHEZ NOUS 2022 »  
ET UN DÎNER PIZZA POUR TOUTE TA CLASSE!**

## POUR PARTICIPER AU CONCOURS :

De la façon la plus **CRÉATIVE** possible, explique-nous où tu te sens le plus **CHEZ TOI**.

Les propositions peuvent être soumises par courriel à [ComeHome2022Contest@gov.nl.ca](mailto:ComeHome2022Contest@gov.nl.ca).

Les propositions peuvent inclure un dessin, un poème, une vidéo ou une photo.

Toutes les propositions doivent être accompagnées d'un formulaire de consentement du parent ou tuteur.

Le nombre de propositions est limité à 1 par élève.

## ADMISSIBILITÉ :

Ce concours est ouvert à tous les élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année des systèmes scolaires anglophone, francophone et privé.

**LE CONCOURS SE DÉROULE DU 1 AU 14 JUIN 2022**

Fièrement commandité par :



Pour en savoir plus, communiquez avec Karen Warren par téléphone au 709-729-3356 ou par courriel à

[KarenWarren@gov.nl.ca](mailto:KarenWarren@gov.nl.ca)

TOUTES LES PROPOSITIONS POURRONT ÊTRE PUBLIÉES SUR LES PLATEFORMES DE MÉDIAS SOCIAUX ET LE SITE WEB DE « RENTRONS CHEZ NOUS 2022 ».

RENTRONS CHEZ NOUS 2022 PRÉSENTE :

# OÙ TE SENS-TU CHEZ TOI?



## **FORMULAIRE DE PARTICIPATION ET DE CONSENTEMENT DU PARENT OU DU TUTEUR**

Je, le parent ou le tuteur de l'élève nommé ci-dessous, donne par la présente la permission à mon enfant de soumettre un formulaire de participation au concours « Où te sens-tu chez toi? » de Rentrons chez nous 2022. Je comprends que les propositions doivent être envoyées à [ComeHome2022Contest@gov.nl.ca](mailto:ComeHome2022Contest@gov.nl.ca), accompagnées du **Formulaire de participation et de consentement du parent ou du tuteur** dûment rempli au plus tard le 14 juin 2022, à 23 h 59. Je reconnais qu'une proposition peut inclure un dessin, un poème, une vidéo (15 secondes ou moins) ou une photographie. Par la présente, je confirme que je possède tous les droits sur le contenu inscrit au concours et je garantis que ce contenu n'a pas été précédemment publié, en totalité ou en partie, dans d'autres publications, concours, etc. J'accorde au ministère du Tourisme, de la Culture, des Arts et des Loisirs le droit irrévocable et illimité d'utiliser et de publier le contenu de mon enfant, ou dans lequel mon enfant peut être inclus, sur les plateformes de médias sociaux et sur le site Web de Rentrons chez nous 2022. Je confirme également que lorsque le contenu contient des personnes identifiables, celles-ci ont donné leur consentement à l'utilisation de leur image.

\* Veuillez envoyer le Formulaire de participation et de consentement du parent ou du tuteur et votre proposition à l'adresse : [ComeHome2022Contest@gov.nl.ca](mailto:ComeHome2022Contest@gov.nl.ca).

\* **Le concours se termine à 23 h 59 le 14 juin 2022.**

**En signant ce document et en soumettant du contenu pour mon enfant, j'accepte également les modalités des RÈGLES de ce concours.**

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

École : \_\_\_\_\_

Enseignant titulaire : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Adresse électronique du parent ou du tuteur : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone du parent ou du tuteur : \_\_\_\_\_

Signature du parent ou du tuteur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

# RÈGLES

## Date limite

Le concours se déroule **jusqu'au 14 juin 2022, à 23 h 59**. Toutes les propositions doivent être reçues au plus tard à cette date. Le ministère du Tourisme, de la Culture, des Arts et des Loisirs n'est pas responsable des propositions perdues, tardives, retardées, mal acheminées, inintelligibles, illisibles, incomplètes, irrecevables ou non distribuables.

## Admissibilité

Ce concours est ouvert à tous les élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année des systèmes scolaires anglophone, francophone et privé.

## Proposition

- Toutes les propositions doivent inclure le Formulaire de participation et de consentement du parent ou du tuteur dûment rempli.
- Le nombre de propositions est limité à une seule par élève.
- Une proposition peut inclure un dessin, un poème, une vidéo ou une photographie (voir les exigences relatives aux fichiers).

## Prix

Les élèves ayant envoyé les trois meilleures propositions recevront des cadeaux « Rentrons chez nous 2022 » et auront droit à un party pizza pour toute leur classe.

## Gagnants

Jury : Un panel de juges évaluera les propositions admissibles. Toutes les décisions des juges du concours sont définitives.

Le ministère du Tourisme, de la Culture, des Arts et des Loisirs peut publier les noms des gagnants et autant de propositions gagnantes sur les plateformes de médias sociaux et le site Web de Rentrons chez nous 2022.

Tous les prix doivent être acceptés tels quels et ne sont pas monnayables.

J'ai lu les règles du concours et, par la présente, j'accepte ses modalités.

## Exigences relatives aux fichiers

Les propositions acceptables doivent être en format numérique et être envoyées à l'adresse électronique du concours [ComeHome2022Contest@gov.nl.ca](mailto:ComeHome2022Contest@gov.nl.ca).

La résolution du fichier pour les photographies doit être au minimum de 300 ppp et de 600 x 800 pixels, et les vidéos ne doivent pas dépasser 15 secondes. Le fichier de capture original de toutes les propositions doit être accessible sur demande aux fins de reproduction.

Toutes les propositions et le contenu reçus deviennent la propriété du ministère du Tourisme, de la Culture, des Arts et des Loisirs. Tous les fichiers seront conservés par le Ministère jusqu'au 31 décembre 2022.

## Avis sur la confidentialité et les renseignements personnels

Les renseignements personnels fournis dans le cadre de ce processus ont été recueillis uniquement dans le but d'exécuter ce concours. La collecte a été autorisée en vertu de l'article 61(c) de l'*Access to Information and Protection of Privacy Act* (ATIPP) [loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels] de 2015. Pour toutes questions concernant la confidentialité et les renseignements personnels, veuillez communiquer avec le coordonnateur de l'ATIPP du ministère du Tourisme, de la Culture, des Arts et des Loisirs par téléphone au 709-729-7771, ou par courriel à [TCAR-ATIPP@gov.nl.ca](mailto:TCAR-ATIPP@gov.nl.ca).

Terre-Neuve  
et  
Labrador



**RENTRONS CHEZ NOUS**  
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR